

Semaine 19

Mardi (Livret Art et Découverte KER LANN)

Lisez attentivement la nouvelle leçon.

SCIENCES

LA DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET (1ÈRE PARTIE)

«Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas».

Cette semaine, et la semaine suivante, nous allons étudier en quoi consiste la démarche zéro déchet.

SPECIMEN
KER LANN



LE ZÉRO DÉCHET CHEZ SOI
5 GESTES SIMPLES



REFUSER

Produits à usage unique
Prospectus
Publicité
Goodies
Tickets de caisse

↓

Dire "NON MERCI"
Mettre un STOP PUB sur la boîte à lettres



RÉDUIRE

Gaspillage alimentaire
Emballages jetables
Consommation d'énergie
Acheter moins
Prendre soin de ses affaires

↓

Acheter en VRAC
Acheter LOCAL
Acheter d'OCCASION
RÉPARER
TROQUER, DONNER
PARTAGER



RÉUTILISER

Ce qui peut avoir une SECONDE VIE

↓

Sac en tissu
Contenants en verre
Vêtements usés
Colis



RECYCLER

EN DERNIER RECOURS
ce qui ne peut être refusé, réduit ou réutilisé

↓

Verre
Papier
Carton
Métal
Tissus
Stylos
Cartouches d'encre
Bouchons



COMPOSTER

Le reste

↓

Les DÉCHETS ORGANIQUES

Alimentaire
Bois
Carton non souillé
Feuilles et herbe

La démarche zéro déchets se décline en 6 démarches que nous allons examiner de près. (Les 3 premières démarches seront abordées ici en S19, et les 3 autres en S20).

1) Réduire le jetable

Il s'agit de trouver des alternatives aux produits à usage unique qui sont responsables de quantités considérables de déchets.

Citez des produits à usage unique que vous connaissez (vous trouverez des éléments de réponse en page 69 dans le petit encart lavande).

.....

SPECIMEN KER LANN



Le savais-tu ? La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit la vente et la distribution des gobelets, verres et assiettes et couverts en plastique au 1^{er} janvier 2020. L'objectif est de moins polluer car le plastique met des dizaines d'année à disparaître dans la nature et est

souvent associé à des produits toxiques. Les modalités de l'interdiction ont été précisées par le décret du 30 août 2016.

2) composter et les trier les biodéchets

En CM1 semaine 9 , nous avons déjà abordé la notion de recyclage des déchets. Qu'est-ce qu'un biodéchet ? Un biodéchet est un déchet organique : restes alimentaires, déchets de cuisine, déchets verts du jardin, papiers, cartons...ils composent 1/3 de nos poubelles. Comme nous les mélangeons aux autres ordures, ils finissent en décharge ou en incinérateur. La solution la meilleure est évidemment de ne pas gâcher la nourriture pour éviter les biodéchets. Pour les biodéchets qu'on ne peut pas réutiliser (épluchures, coquilles d'oeufs...) , on peut les composter (voir cours de CM1).

Le compostage est la forme de traitement des déchets organiques la plus simple. Il s'agit d'un processus naturel de **décomposition de la matière organique aérobie** (c'est-à-dire en présence et grâce à l'oxygène). La décomposition des déchets organiques s'opère ainsi grâce à l'action d'organismes vivants tels que les bactéries, les champignons, les vers et les larves d'insectes.

Le compostage nécessite l'apport de différents types de déchets organiques :

- Les déchets riches en azote : restes de repas, épluchures de légumes, gazon ou marc de café.
- Les déchets riches en carbone : papiers, cartons, pailles ou branches.

Pour que le ratio* azote/carbone soit respecté et que le processus de compostage soit optimal, il est conseillé de respecter un apport de 60 à 70% de déchets azotés et 30 à 40% de déchets carbonés.

On peut distinguer plusieurs phases dans la décomposition de la matière organique. Dans un premier temps les déchets organiques brut vont être réduits par les organismes les plus gros : les vers et d'autres insectes. Ensuite va commencer une phase dite de **fermentation**, c'est à dire la transformation de la matière par les enzymes sécrétées par les micro-organismes. Enfin s'opère une phase de maturation ou de stabilisation qui peut durer plusieurs mois. La matière obtenue constitue un amendement* organique pour les sols. Il améliore par exemple leur fertilité et leur capacité à capter du carbone ou encore à retenir l'eau.

SPECIMEN
KER LANN

3) Allonger la durée de vie des objets.

La fabrication des objets nécessite une consommation des ressources , une production des déchets et des émissions de gaz à effet de serre (*les gaz à effet de serre sont responsables du réchauffement climatique*).

Il apparaît donc indispensable aujourd'hui d'allonger la durée de vie de ces objets.

MAIS COMMENT FAIRE DURER SES OBJETS?

- prendre soin des objets et les entretenir
- Réparer dès que possible
- revendre si on n'a plus l'utilité d'un objet, ou le donner
- donner une seconde vie à un objet (par exemple convertir des vieux vêtements en chiffons...)

Vocabulaire : dans votre répertoire. à savoir pour vendredi prochain.

ratio : rapport entre deux valeurs comme un pourcentage.

amendement : en agriculture, opération visant à améliorer les propriétés physiques d'un sol.

LE RÉSUMÉ SUR LA DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET SERA PROPOSÉ EN FIN DE SEMAINE 20.

SPECIMEN KER LANN

Exemples de produits à usage unique :

- les couches pour bébé
- la vaisselle en plastique ou en carton
- les cotons tiges
- les cotons démaquillants
- les barquettes de plats préparés
- ...etc...

Semaine 20

Mardi (Livret Art et Découverte KER LANN)

Lisez attentivement la nouvelle leçon. Le résumé sera à apprendre par ♥ pour mardi prochain.

SCIENCES

LA DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET (2È PARTIE)

La semaine dernière nous avons commencé à aborder la notion de démarche zéro déchet en expliquant que l'on peut réduire le jetable, composter et trier ses déchets et allonger la durée de vie des objets.

Aujourd'hui nous poursuivons notre leçon avec trois nouvelles actions zéro déchet :

- Mieux trier et recycler
- lutter contre les traitements polluants
- quelques leviers qui incitent à moins jeter.

SPECIMEN
KER LANN

1) Mieux trier et recycler

Il est important chez soi participe correctement au tri, car trier à la source permet d'améliorer la qualité des matériaux à recycler. Et si une poubelle contient trop d'erreurs de tri, elle est refusée à la collecte.

2) Lutter contre les traitements polluants

- La mise en décharge : elle consiste à enfouir des déchets dans un énorme trou creusé dans le sol équipés de systèmes pour éviter les fuites. Ce mode de traitement est polluant, car malgré tout, les décharges émettent des produits polluants et les déchets ne sont jamais recyclés.
- l'incinération : un tiers de nos déchets sont brûlés à haute température. L'incinération est polluante car elle rejette des gaz dans

l'atmosphère, et il y demeure toujours des éléments «imbrûlés» à la fin.

3) quelques moyens qui incitent à moins polluer

Il y a deux moyens d'inciter les collectivités* ou les entreprises :

- 1) **Récompenser** quand les déchets sont recyclés.
- 2) **Pénaliser** (par des amendes ou des taxes) quand les déchets ne sont pas recyclés ou quand le traitement des déchets est polluant. Actuellement les entreprises préfèrent payer les pénalités mais continuer d'enfouir les déchets ou de les incinérer.

Si les pénalités étaient plus fortes, cela pourrait peut-être pousser les entreprises à réfléchir à une solution plus écologique de traiter leurs déchets ?

Vocabulaire : dans votre répertoire. à savoir pour vendredi prochain.

Collectivités : ensemble de personnes qui forme un groupe (ici le terme collectivité est employé pour désigner les communes ou les régions ou les départements).

Dessin et résumé à découper et à coller dans le cahier de Sciences

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. La démarche zéro déchet c'est :

- 1) Refuser les produits à usage unique
- 2) Composter les biodéchets
- 3) allonger la durée de vie des objets
- 4) Trier et recycler
- 5) limiter les traitements polluants
- 6) Inciter à moins polluer

**SPECIMEN
KER LANN**